

Résumé

Le mandat

L'arrondissement de Ville-Marie a fait appel au Centre d'écologie urbaine de Montréal pour son expertise de développement et d'animation de processus visant à réaménager la ville avec et pour ses citoyens afin de lui proposer et de réaliser un processus de consultation.

Objectif général du mandat : Bâtir une vision commune de développement du Quartier chinois.

Étapes

1. Préciser les objectifs et les activités du processus de consultation en collaboration avec les acteurs du Quartier chinois (**Printemps 2019**)
2. Réaliser un portrait diagnostique des enjeux et des besoins de la communauté (**juillet à décembre 2019**)
3. Établir un plan d'action (**Étape subséquente à définir**)

Activités du processus de consultation (juin à décembre 2019)

- Comité consultatif d'acteurs du milieu
- Plateforme interactive en ligne (Réalisons Montréal et Making Montréal)
- Sondage SurveyMonkey (traduit en chinois simplifié)
- Kiosques de consultation mobile sur la rue De La Gauchetière
- Recherche documentaire
- Atelier avec les acteurs
- Atelier avec les citoyens

La consultation en chiffres

6 activités participatives
3 rencontres du comité consultatif
8 organisations représentées au comité consultatif
297 coordonnées recueillies
470 participations pour l'ensemble des activités
2143 visites des plateformes Réalisons Montréal et Making Montréal

Portrait du territoire

- Forte concentration de personnes dont la langue maternelle est une langue chinoise à Ville-Marie, Saint Laurent et Brossard
- 846 habitants dans les 0,11 km² du Quartier chinois
- Compacité et continuité du Quartier chinois en 1949
- Destruction du quartier environnant par la rénovation urbaine et enclavement par de grandes barrières
- Forte mixité des fonctions et terrains vacants à l'est
- Très grand nombre de stationnements payants
- Parcs et espaces publics limités
- Aménagements cyclables incomplets en sens unique
- Desserte importante en transports collectifs
- Température de surface élevée par les îlots de chaleur
- Canopée inférieure à la moyenne d'arrondissement
- Église (1834) et presbytère (1840) de la Mission catholique chinoise du Saint-Esprit classés patrimoniaux

Données sociodémographiques

- Forte proportion de femmes très âgées
- Concentration élevée de personnes de 80 ans et plus
- Concentration très grande de personnes ne connaissant aucune des deux langues officielles
- Concentration très élevée de personnes appartenant à un groupe de minorité visible
- Forte proportion d'immigrants, principalement de longue date
- Vulnérabilité économique des ménages principalement liée au coût élevé de location de logement

Présenté par le Centre d'écologie urbaine de Montréal à l'arrondissement de Ville-Marie, janvier 2020.

Élément de vision :

Les racines

- Patrimoine architectural
- Ambiance des espaces publics
- Accessibilité au quartier
- Identité culturelle et artistique
- Animation festive
- Rayonnement de la culture chinoise
- Choix de cuisines diversifiés
- Lieu de rencontres intergénérationnelles
- Sentiment de communauté

Les rêves

- Préservation et entretien du patrimoine
- Développement respectueux
- Milieu de vie complet et multigénérationnel
- Rayonnement de la culture chinoise
- Aide à l'itinérance
- Verdissement
- Plus de place aux piétons
- Expansion du quartier
- Souhait d'être consultés

Besoins et attentes de la communauté :

1. Identité et rayonnement : Avoir des lieux de diffusion de la culture chinoise favorisant les rencontres intergénérationnelles, l'accueil des nouveaux immigrants et l'apprentissage des langues.

2. Vitalité commerciale et économique : Revitaliser la rue Clark et le boulevard Saint-Laurent et favoriser la création d'une société de développement commercial.

3. Patrimoine : Reconnaître le statut patrimonial des bâtiments et du quartier par l'ensemble des trois niveaux de gouvernement.

4. Logement : Construire des logements sociaux et abordables à proximité du quartier pour les jeunes familles, les ménages à faible revenu, les étudiants, les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées.

5. Espace public : Sécuriser, verdier et entretenir l'espace public pour qu'il soit accessible à tous.

6. Mobilité : Améliorer les infrastructures de mobilité active pour assurer l'accessibilité du quartier.

7. Qualité de vie : Maintenir et développer l'offre en sports, loisirs et services sociaux pour la communauté.

Recommandations :

1. Faire une présentation publique du portrait diagnostique des enjeux et des besoins de la communauté

- Diffuser les résultats largement.

2. Évaluer la pertinence d'agrandir le périmètre du Quartier chinois vers Sainte-Élisabeth et vers De Bleury pour être plus représentatif du milieu de vie de la communauté.

- Suivre la recommandation du plan de développement du Quartier chinois de 1998.
- Assurer une planification plus globale.
- Réduire l'enclavement.
- Augmenter les occasions de développement.

3. Étudier et partager les meilleures pratiques des autres démarches de revitalisation des quartiers chinois en Amérique du Nord

- Analyser les bonnes pratiques de gouvernance et d'aménagement de l'écosystème des Quartiers chinois.

4. Établir un plan d'action de développement du Quartier chinois en collaboration avec les acteurs de la communauté afin d'établir des priorités d'action

- Mettre sur pied des comités de travail ou une table de concertation.
- Mener une démarche de consultation qui interpelle plus largement la communauté chinoise et les acteurs montréalais.
- Aborder dès maintenant les pistes d'actions pour les enjeux culturels, communautaires et économiques.
- Établir un plan de mise en oeuvre d'actions visant la mobilité, le cadre bâti et l'aménagement de l'espace public.
- Amorcer tout de suite les démarches de reconnaissance du patrimoine.
- Maintenir le comité consultatif mobilisé et informé.